



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION (Article 212 Loi sur l'instruction publique)

MODIFICATION AU SECTEUR SCOLAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que deux représentants de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tiendront une séance publique d'information suite à l'avis d'intention adopté le 22 octobre dernier par le Conseil des commissaires, à l'effet de modifier le secteur scolaire de la Municipalité de Saint-Germain à compter de l'année scolaire 2020-2021.

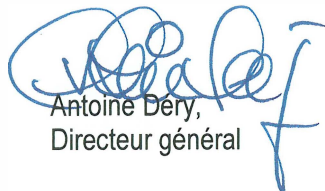
Cette séance d'information spéciale se tiendra comme suit :

4 décembre 2019, à 19 h 30
506, rue Jean-Baptiste-Moreau, à St-Germain-de-Kamouraska

Toute personne désirant recevoir des informations concernant ce projet peut assister à la **séance publique d'information** ou s'adresser à la personne suivante :

Me Eric Choinière
Tél. :418 862-8201, poste 3061
Courriel : secgen@cskamloup.qc.ca

Donné à Rivière-du-Loup, ce 19 novembre 2019.


Antoine Dery,
Directeur général